

GESTION DES DISPOSITIFS MEDICAUX SOUILLES (DMS): Une problématique récurrente pour le matèriovigilant

55



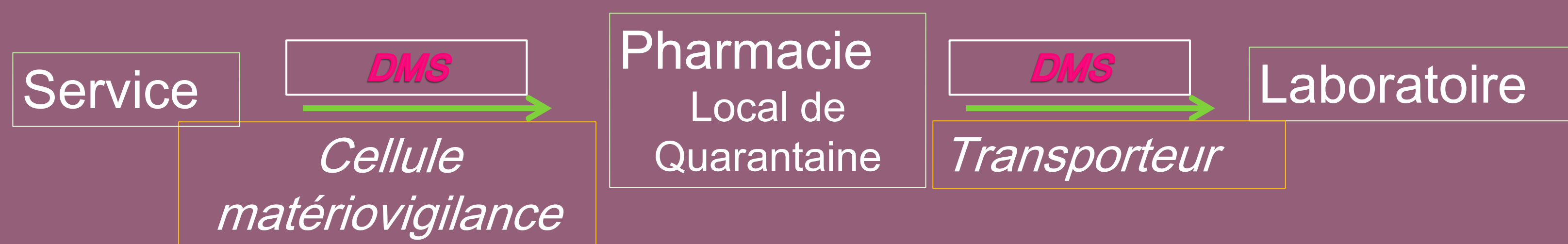
Gilliot S.¹, Ségard M-A.¹, Hoorelbeke M.¹, Codeville F.², Berneron C.¹, Odou P.¹

¹Pharmacie – ²Direction des Ressources Biomédicales

CHRU LILLE
materiovigilance @chru-lille.fr

Introduction

Gestion des Dispositifs médicaux souillés impliqués dans des incidents de matèriovigilance dans le cadre de notre CHRU :



Problématique :

- ✓ Aucune procédure n'encadre les modalités de gestion des DMS – absence de sécurisation du circuit
- ✓ Refus d'expertise par les fournisseurs de plus en plus fréquents → dossiers clos sans suites

Objectifs

- Limiter le risque lié à la manipulation des DM souillés
- Etablir une stratégie d'amélioration de la gestion des dispositifs médicaux souillés des services à la pharmacie puis de la pharmacie au bureau d'investigation des fournisseurs

Résultats

1/ Etat des lieux

Sur **425 déclarations traitées** en 2016 :

256 dispositifs retournés souillés à la pharmacie

190 dispositifs médicaux éligibles à la pré-désinfection

Sur **21 laboratoires** ayant répondu au questionnaire :

- 6 refusent la récupération des DMS
- 9 estiment que la récupération des DMS constitue un frein à l'expertise

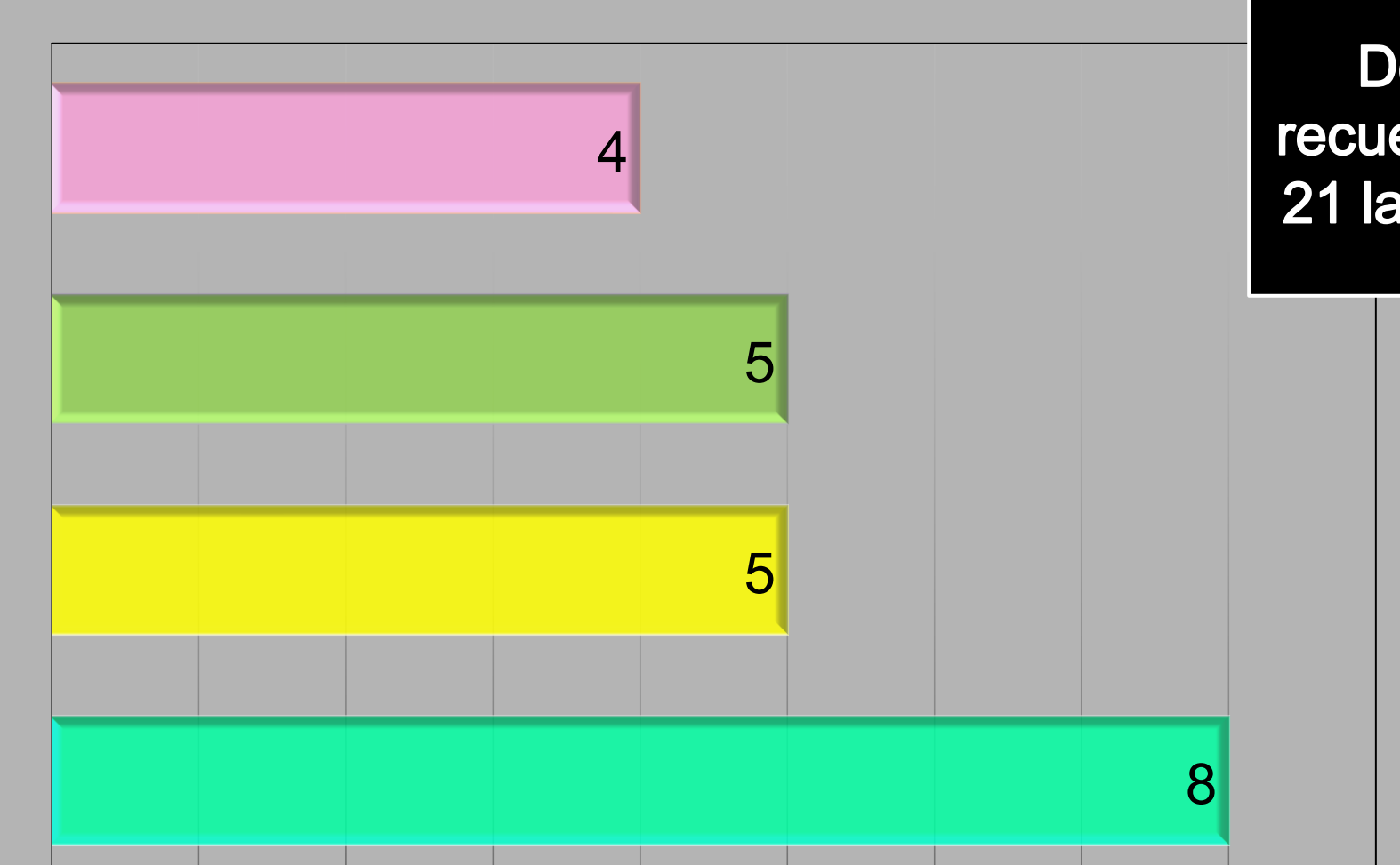
Identification des freins à la reprise des DMS

ABSENCE DE MOYENS ET DE LOCAUX ADAPTES

PROBLEME DE SECURITE OU D'AUTORISATION
DU TRANSPORTEUR

RISQUE D'OUVERTURE PAR DES PERSONNES
NON INFORMEES DES RISQUES

ABSENCE DE SEROLOGIES



Données
recueillies chez
21 laboratoires

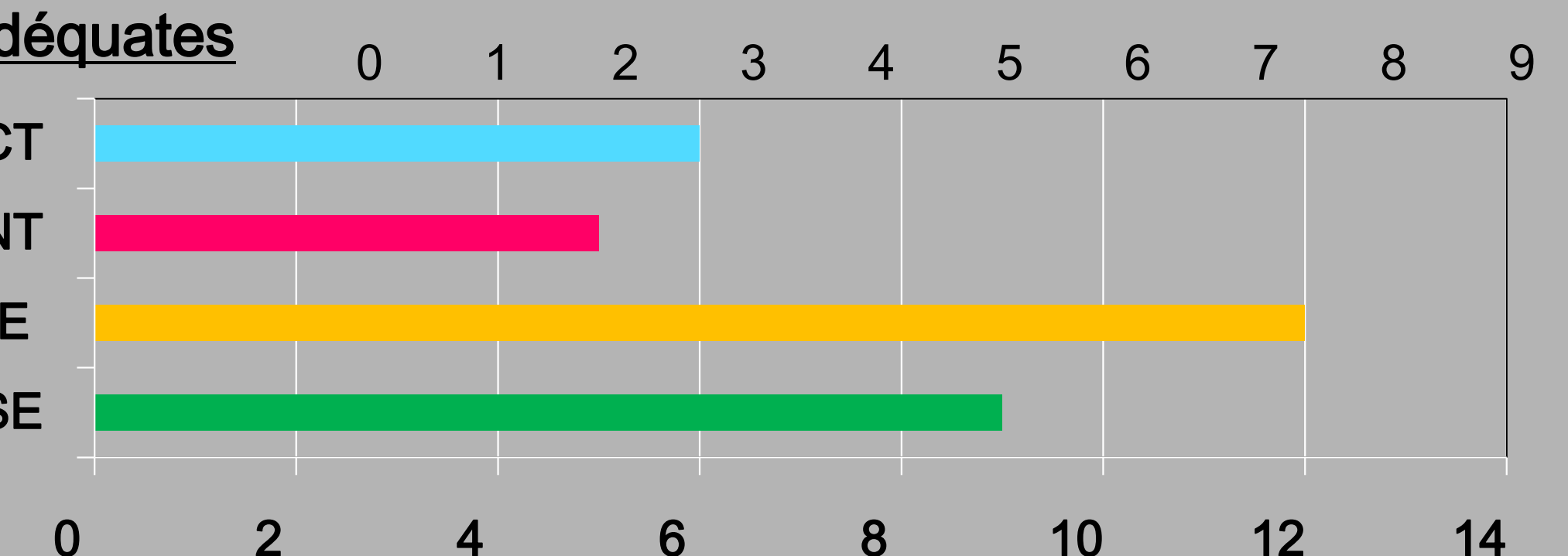
Propositions jugées comme adéquates

SYSTÈME ACTUEL CORRECT

BESOIN DES SEROLOGIES DU PATIENT

RINCAGE AVANT REPRISE

PREDECONTAMINATION AVANT REPRISE



Mise en place d'un Kit de récupération des
DMS dans les services

2/ Elaboration de mesures correctives

Modification de la fiche de déclaration

Ajout du paramètre « **Disponibilité des sérologies du patient** »
Ajout de l'**étiquette patient** pour les DMS → traçabilité

Sécuriser le transport du DMS entre la pharmacie et le service
Constitution du Kit : paire de gants + bac réutilisable sécurisé
Diminuer le risque de contamination

Choix d'une procédure de pré désinfection avant envoi des
DMS aux fournisseurs

Choix d'un local pour l'étape de pré désinfection
3 hypothèses sont actuellement envisagées

Choix des équipements et bilan d'investissement

Formation des équipes

1/ Dans chaque service

Difficultés en terme d'approvisionnement et de vérification de la
réalisation de la procédure.

Hypothèse non retenue

2/ Dans un service partenaire

Coopération avec un service disposant de moyens de pré-désinfection
qui autoriserait l'interne ou la préparatrice à désinfecter les dispositifs
médicaux + achat du matériel

Hypothèses en cours d'évaluation

3/ Dans le secteur de matèriovigilance

Absence d'espace suffisant à la réalisation du projet dans le local de
quarantaine.

Hypothèses en cours d'évaluation

Sécurité - habillage	
Gants/Masques/ Lunettes de protection	Accord écrit du fournisseur obligatoire
Surblouse de protection / tablier en plastique	
Protection environnement	
Champs de protection	Désinfection
Brosse non métallique	
Bac de pré-désinfection	
Nettoyant et pré-désinfectant	
Désinfectant de haut niveau	Conditionnement d'envoi des DM désinfectés
Kit d'envoi fourni par le fournisseur ou triple emballage (2 sacs plastique + 1 boîte cartonnée)	

Prédésinfection par immersion dans une
solution ANIOSYME X3 pendant 15min

Des fournisseurs seront sollicités à la rentrée scolaire pour des
demandes d'échantillons gratuits de matériel.

Qui ? : A envisager en fonction du local retenu :
- Formation des services
- Formation du personnel de la pharmacie

Quoi ? :

- ✓ Au respect de la procédure
- ✓ Aux règles d'hygiène
- ✓ Aux risques d'accidents d'exposition au sang et aux mesures à prendre en cas d'incident

Conclusion

Nos résultats ont montré qu'une étape de pré-désinfection avant l'envoi des dispositifs médicaux incriminés dans les alertes ascendantes au sein d'un CHRU est nécessaire. L'absence de codification de la gestion des DMS et de référentiels précis rendent cette tâche difficile. Une harmonisation des pratiques permettra d'optimiser l'activité de matèriovigilance. La mise en place de ce système sera effective au dernier trimestre de 2017 après choix définitif du local de pré désinfection et après sollicitation des fournisseurs pour la matériel de pré désinfection.

27^{ème} Journées Europharmat, Saint Malo, 10, 11 & 12 octobre 2017